

Communiqué administratif n°1 - le 03/07/2018 - LIGUE VOLLEY BALL PAYS DE LA LOIRE

Objet : Réaffiliations des clubs et info licences

*Destinataires : clubs des Pays de la Loire
Copie Comité Directeur Ligue et Permanents Siège Ligue*

Les clubs régionaux et nationaux ont commencé leur procédure de réaffiliation avec leurs engagements d'équipes. Pour les autres clubs, ce sera le cas avec vos engagements d'équipes jeunes ou départementales, dans tous les cas vous devez effectuer cette procédure entre le 1er juillet et le 15 juillet 2018.

Vous trouverez en annexe de ce communiqué [un rappel simplifié des étapes](#) pour réaffilier votre club ainsi que des liens vers des documents utiles. Nous vous invitons à bien la consulter pour ne pas oublier d'étapes.

La Ligue pourra traiter vos réaffiliations dès que la bascule informatique sur la nouvelle saison sera réalisée par la FFVOLLEY (à partir du jeudi 5 juillet 14h00).

Tant que la bascule n'est pas effectuée vous avez accès aux pré-crétations et pré-renouvellements si vous voulez avancer dans vos démarches licences.

Nous attirons votre attention sur les nouvelles dispositions concernant les licences : il sera désormais nécessaire d'avoir une licence par pratique compétitive et une licence pour les fonctions d'encadrement. Nous vous invitons là aussi à consulter l'information envoyée par la FFVOLLEY mi-juin ainsi que les documents d'aide administrative qui seront disponibles sur le site internet de la Ligue pour vous aider.

NOUS VOUS SOUHAITONS BONNE RECEPTION DE CES INFORMATIONS. N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE SIEGE DE LA LIGUE POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

L'équipe administrative - Ligue de Volley-Ball des Pays de la Loire